

**VERSION PRÉLIMINAIRE**  
**06-09-2014**

**Anthony Lake, Directeur exécutif de l'UNICEF**  
**CONTRIBUTION DE L'UNICEF**  
**AU PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION**  
**Bruxelles, Belgique**  
**26 juin 2014**

L'engagement de l'UNICEF dans l'éducation se traduit par notre investissement dans ce secteur, avec 712 millions \$US investis dans l'éducation de base et l'égalité des sexes l'an dernier — et plus de 12 pourcent de notre financement mondial humanitaire consacré à l'éducation en situation d'urgence.

Mais les investissements seuls n'apportent pas de résultats. Ces programmes — et les résultats qu'ils permettent d'obtenir — prennent vie grâce aux membres de notre personnel. Chaque jour, ils travaillent au sein des communautés et avec les organisations partenaires dans le monde entier — comme le PME — pour traduire en réalité le droit à l'éducation de chaque enfant.

Ainsi, je suis fier d'annoncer cette contribution de la part des plus de 600 membres du personnel UNICEF qui gèrent les programmes d'éducation dans 142 pays du monde entier.

**CONTRIBUTION :**

**L'UNICEF fera de l'éducation dans les situations d'urgence une priorité qu'il défendra en :**

- allouant d'importantes ressources à l'éducation en situation d'urgence et en encourageant d'autres à faire de même.
- plaidant pour un équilibre entre les services d'éducation et les investissements à long terme pour renforcer les systèmes d'éducation.

- produisant de nouvelles connaissances en matière d'éducation et de construction de la paix et en soutenant les pays dans leur évaluation et gestion des risques.

**L'UNICEF identifiera et déploiera des innovations pour améliorer l'équité et les résultats de l'apprentissage pour les enfants défavorisés en :**

- soutenant des programmes touchant potentiellement les enfants les plus marginalisés, tels que l'éducation multilingue, la pédagogie centrée sur l'enfant et la technologie.
- renforçant le travail sur les résultats de l'apprentissage, par exemple la mesure des acquis, la formation des enseignants, l'amélioration du leadership et de la gestion au sein des établissements scolaires.
- fournissant une orientation technique et des normes aux gouvernements et autres partenaires pour la construction d'écoles accessibles aux enfants handicapés, et en plaidant fermement pour l'adoption de ces normes.

**L'UNICEF concentrera ses efforts sur le développement de l'éducation des filles, en particulier dans les pays où l'éducation des filles est à la traîne en comparaison à celle des garçons en :**

- soutenant des politiques et programmes ayant le potentiel d'améliorer les résultats de l'enseignement pour les filles les plus marginalisées jusqu'au cycle secondaire.
- intensifiant les efforts pour lutter contre la violence liée au genre à l'école.
- mesurant la parité entre les sexes dans l'accès et les résultats de l'apprentissage dans tous les pays des programmes pour l'ensemble de l'enseignement pré-primaire, primaire et secondaire.
- accueillant et soutenant l'Initiative des nations unies pour l'éducation des filles (UNGEI).

**L'UNICEF augmentera l'accès aux opportunités d'éducation de la petite enfance de qualité et pour tous les enfants en :**

- travaillant avec les gouvernements nationaux à la promotion de la scolarisation à un âge adéquat dans des programmes d'éducation de la petite enfance de qualité, y compris par l'adoption et la mise en œuvre de normes et d'une métrique pour ce sous-secteur.
- soutenant l'offre des services d'éducation de la petite enfance dans les zones défavorisées.

**L'UNICEF mènera la révolution des données pour l'équité en :**

- soutenant les gouvernements partenaires dans la production de données sur les enfants déscolarisés au moyen de l'Initiative en faveur des enfants déscolarisés de l'UNICEF et de l'ISU.
- affinant la collecte de données sur les enfants handicapés en renforçant les Systèmes d'information et de gestion de l'éducation, les Enquêtes à indicateurs multiples (MICS) et les Enquêtes auprès des ménages.

\*\*\*